



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC**
Département politique d'emploi et de rémunération,
développement des compétences Egalité professionnelle
Service des concours, des examens professionnels
et des projets spécifiques (DHEC61).

**Examen professionnel pour le recrutement dans le grade de
secrétaire d'administration de classe supérieure
de la Caisse des dépôts et consignations ouvert au titre de l'année 2023**

Liste d'admissibilité par ordre alphabétique des candidat(e)s

Civilité	Nom	Prénom	Affectation*
Madame	BANNIER	Katleen	DPS
Madame	BARON	Virginie	DPS
Madame	BOITEAU	Emille	DPS
Madame	BOUET	Orelie	DPS
Madame	CHEVREL	Aude	DPS
Madame	CODASSÉ	Joëlle	DPS
Madame	COLOT	Aurelie	DPS
Madame	COULOMBEL	Karine	DPS
Monsieur	DAHALANI	Ankil	DFFE
Madame	DELAHAIE	Sandrine	DPS
Madame	DUGOURGEOT	Catherine	DPS
Madame	FERRARI	Marie-Pierre	DPS
Monsieur	FERRE	Fabrice	DFFE
Monsieur	GENTILHOMME	Julien	DPS
Monsieur	GRILLE	Jean François	DPS
Madame	HEULLE	Francoise	DRH
Madame	LACOMME	Sylvie	DPS
Madame	LAVAUD	Vanessa	DPS
Monsieur	LE FLEM	Mickaël	DPS
Madame	LEGAL	Nadege	DPS
Madame	LEMERCIER	Sophie	DPS
Madame	LIBOUBAN	Sandra	DPS
Monsieur	LOCK	Anthony	DPS
Madame	LONGLADE	Sonia	DFFE
Madame	MARCAULT	Servane	DPS
Madame	MARTIN	Emilie	DPS
Madame	PAGNY	Emilie	DPS
Madame	PATRYE LOUTY	Florence	DPS
Madame	PERRAIN	Claire	SGG
Madame	PIOU	Valerie	DPS
Madame	POILANE	Amelie	DPS
Madame	RETAILLEAU	Anne	DPS

Madame	RIVIERE	Manuella	DPS
Madame	ROUX	Angélique	DPS
Madame	SALOU	Audrey	DPS
Madame	SAUQUET	Delphine	DRH
Madame	SENAOUI	Jamila	DPS
Madame	SERRANO	Alexandra	BDT
Madame	SOËTENS	Sandrine	DPS
Madame	THAUVIN	Aurore	DPS
Madame	TRESFIELD	Lydie	BDT
Madame	VAN ELSUVE	Marie	DPS

**Affectation à la date d'inscription à l'examen professionnel*

La présente liste est arrêtée à 42 noms.

Paris, le 19 mai 2022

La présidente du jury,



Dalila NEMIRI

Rappel important : les candidats admissibles qui n'auraient pas déposé leur dossier RAEP au moment de l'inscription devront le fournir au plus tard le vendredi 03 juin 2022 (12-heure de Paris). Aucune relance ne sera réalisée par le service des concours.